

Convocation à une séance extraordinaire du Conseil Intercommunal AISGE

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Vous êtes convoqué[e]s à la séance extraordinaire du Conseil Intercommunal de l'AISGE le :

Mercredi 6 décembre 2023 à 20h00
À la salle du Gossan à Genolier

Ordre du jour

1. Assermentation[s] (si nécessaire)
2. Appel nominal
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 26.09.2023
4. Communications du bureau AISGE
5. Communications du CODIR
6. **Préavis 10/2023** - Concernant une demande de crédit exceptionnel de CHF 38'028.85.00 TTC destiné à financer une étude de faisabilité de construction d'un complexe scolaire (classes 5P à 8P) à Saint-Cergue
7. **Préavis 11/2023** - Concernant une demande de crédit de CHF 44'800.00 pour l'achat d'un véhicule-atelier mobile pour le Service des bâtiments (collèges et structures d'accueil NUGA-Nurserie Garderie et UAPE-Unité d'Accueil Pour Ecoliers)
8. Propositions individuelles et divers

Genolier, le 13 novembre 2023

Envoi à : M^{mes} et M. les Conseillers Intercommunaux et les suppléants
M^{mes} et M. les membres du CODIR, M^{me} la Directrice Annick KOSEL
La Préfecture
Journaux La Côte et le 24heures

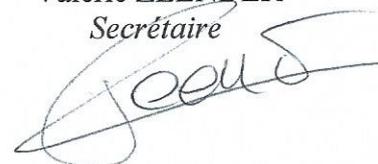
Céline BERGER
Présidente



Pour le bureau du Conseil Intercommunal :



Valérie ZEENDER
Secrétaire



N.B. : les rapports des commissions vous seront envoyés dès réception, par email.